

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Département du Morbihan (056)  
Lycée Jeanne d'Arc . Saint-Ivy  
29 Rue Abbé Martin  
56306 PONTIVY CEDEX

Cachet de l'association de Gestion :

**Paiement des bourses nationales d'études du second degré de lycée  
Année scolaire 2019-2020**

**PROCURATION ANNUELLE**

**Je soussigné(e)** (nom et prénom) : .....

**Adresse** : .....

**Code Postal** : ..... **Commune** : .....

**Agissant en tant que** (1) : père  ou mère  ou représentant légal de l'enfant

Nom et prénom : .....

élève de cet établissement en classe de : .....

pour l'année scolaire : 2019 / 2020

Autorise Monsieur Gilles HUELLOU, chef de l'établissement indiqué ci-dessus, agissant par délégation de l'organisme de gestion, à percevoir en mon nom, le montant de la bourse de lycée attribuée à (mon fils) (ma fille), (2)

Cette autorisation implique que le chef de l'établissement :

- donnera décharge de cette somme au comptable public dès versement au compte de l'établissement
- me versera par virement bancaire, le solde éventuel de la bourse de (mon fils) (ma fille) (2), après déduction des frais de pension ou de demi-pension

A \_\_\_\_\_, le 03.09.2019

A Pontivy, le 03.09.2019

Signature du responsable de l'élève

Signature du représentant légal de l'établissement

(1) Cocher la case correspondante

(2) Rayer la mention inutile